

## ENTRETIEN AVEC LIONEL LOUBERSAC, DÉLÉGUÉ IFREMER EN NC

# Le Caillou néglige-t-il sa mer ?

**Objectif : L'Ifremer a signé en août un nouvel accord-cadre régissant ses activités en Nouvelle-Calédonie avec les collectivités (État, gouvernement, provinces). Que prévoit ce plan 2012-2015 ?**

Lionel Loubersac : L'Ifremer, qui apporte au territoire son appui scientifique et technique depuis 1978, à travers ses divers programmes de recherche ciblant notamment l'aquaculture de crevettes, va bien sûr poursuivre son soutien à cette filière, tout en élargissant son champ d'action à d'autres axes (micro-algues, piscicultures, biotechnologies marines, géosciences, aide à la gestion des ressources et de l'environnement des lagons...), dans le cadre d'une politique de diversification des activités économiques liées à la mer poursuivie par les pouvoirs publics.

**La filière crevette reste-t-elle prioritaire ?**

Oui, la filière crevette reste une priorité et la station de Saint-Vincent poursuit des recherches sur la production de géniteurs de qualité et leur équilibre alimentaire ; sur la qualité des larves et post-larves, les pathologies, la biosécurité, etc. Nous apportons également un soutien actif au nouveau Centre Technique Aquacole établi à Saint-Vincent et accompagnons les pistes de diversification aquacole. D'ailleurs, le projet d'aquaculture de micro-algues qui démarre a pour objet de favoriser la production locale de biomasse et protéines qui entreraient dans l'alimentation des crevettes. D'autres actions envisagées considèrent les questions de coproduction *via* l'alternance d'espèces dans les bassins (entre les crevettes et des poissons par



*Signature du nouvel accord-cadre 2012-2015 entre l'État, en la personne d'Albert Dupuy, le gouvernement, présidé par Harold Martin et Lionel Loubersac, représentant l'Ifremer. Un accord qui, selon ce dernier, montre que la Nouvelle-Calédonie s'intéresse de plus en plus à sa mer...*

exemple) qui permettrait aux exploitants de lisser la production et d'orienter leur activité vers une polyaquaculture... Parallèlement, l'Ifremer apporte son expertise sur le poisson (picots pour une ferme du Sud ainsi que vis-à-vis des projets du CCTDAM en province Nord) et nous n'excluons pas de nous intéresser à d'autres « produits » de la mer.

**L'élevage du crabe constitue-t-il une piste de diversification pertinente ?**

Parmi toutes les pistes, celle du crabe de palétuvier a été, en effet, initiée suite à l'organisation par la province Sud en 2010 d'une mission d'étude au Vietnam et à la signature d'un partenariat avec le RIA3 (Aquaculture Research and Development Center) de Nha Trang. Ceci s'est traduit par le lancement d'un programme de R&D et l'accueil à l'UNC de doctorant(e)s vietnamiens dont l'une (Thi Bich Ngoc Nguyen), poursuit ses recherches à Saint-Vincent. Le Vietnam exporte quelque 6 000 tonnes/an de chair de crabe. Il

s'agirait davantage de favoriser ici le bon maintien de stocks de pêche en milieu naturel (plutôt que d'élevage), dans une démarche de repeuplement (zones de surpêche), à l'image du *sea ranching* de saumons aux USA.

**Entourée d'eau, la Nouvelle-Calédonie dispose d'un formidable potentiel de ressources bleues et d'un grenier alimentaire à sa portée ou presque... Le territoire néglige-t-il sa mer ?**

Sans doute n'a-t-il pas encore assez conscience de son potentiel et des gisements pouvant exister. 98,5 % du territoire calédonien se trouve sous la mer ; le Caillou a le plus grand lagon du monde, la 2<sup>e</sup> barrière corallienne (en continu) et près de 3 500 km de linéaire côtier... Sans parler de la configuration de sa ZEE (1,5 millions de km<sup>2</sup>, soit trois fois la superficie de la France) propice à l'existence de ressources minérales, de biomolécules issues de la biodiversité profonde... Son potentiel, au plan des seules ressources alimentaires, n'est pas négligeable : aquaculture, mais aussi pêche pélagique (2 800 tonnes) et pêche professionnelle côtière (500 à 1 000 tonnes), sans parler du « coup de pêche récréatif » dans le lagon, de la pêche vivrière qui atteindrait des volumes conséquents (plus de 5 000 tonnes !) et d'autres denrées tirées de l'agriculture biosaline. Je songe au pourpier ou aux salicornes, ces « salades de bord de mer » qui sont collectées notamment dans le Nord. Dans le cadre de NC 2025, le dossier mer a été mis sur la table dans la perspective de déployer une stratégie marine qui, au plan local, fait encore défaut.

*Propos recueillis par M. T.*